



**SYNERGIE DES FEMMES POUR LES VICTIMES  
DES VIOLENCES SEXUELLES  
« S.F.V.S »**

E-mail : [ssfvs13@gmail.com](mailto:ssfvs13@gmail.com)

Tel : (+243) 813179957

(+243) 995484965

Province du Nord Kivu

Rép. Démocratique du Congo

---



**Rapport de la mission de plaidoyer au cours de l'EPU sur les droits de l'homme effectuée au  
pays bas et à Genève du 23 Novembre au 7 Décembre 2009**

GOMA, DECEMBRE 2009

## Sommaire

1. JUSTIFICATION
2. OBJECTIFS
3. ACTIVITES STRATEGIQUES
4. THEMATIQUES DEVELOPPEES AU COURS DES DIFFERENTS ENTRETIENS
5. MISSIONS DIPLOMATIQUES ET AUTRES RESPONSABLES ETATIQUES ET NON ETATIQUES PRESENTS A GENEVE
6. DE LA PRESENTATIONN DU RAPPORT DE LA RDC
7. QUELQUES QUESTIONS PERTINENTES ADRESSEES AU GOUVERNEMENT DE LA RDC PAR CERTAINS ETATS
8. LECONS APPRISES
9. DIFFICULTES RENCONTREES
10. SUGESTIONS
11. CONCLUSION
12. ANNEXES : Liste des activistes de la RDC à l'EPU

## I. Justification

Le présent rapport retrace le déroulement des activités entreprises dans le cadre du projet de lutte contre l'impunité des violations massives des droits de l'homme en RDC en général et dans la province du Nord-Kivu en particulier. Qui visait l'éveil de la conscience des Nations Unies et des Pays siégeant au Conseil des Droits de l'homme sur la nécessité d'engager le Gouvernement de la RDC à mettre en œuvre des mécanismes clairs de lutte contre les violations des droits de l'homme et surtout réprimer les crimes internationaux commis sur son territoire depuis 1994 à 2003 des suites des crises militaro-politiques.

La délégation a voulu mettre à profit pour soutenir les faits et suggestions contenu dans le rapport alternatif sur la situation des droits humains au Nord Kivu : *soumission numéro 6*, la session de décembre 2009 du conseil des droits de l'homme au cours duquel le Gouvernement de la RDC a été soumis à un examen périodique universel.

L'examen périodique universel étant l'une des innovations apportées par le passage de la commission des droits de l'ONU au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Il fonctionne à l'égard de tous les Etats membres pour que les Etats dits civilisés et ceux à faible gouvernance puissent voir pendant quelques jours un Comité technique passer à revue la situation des droits de l'homme dans tous les Etats membres de l'ONU, selon un calendrier et sans distinction aucune.

Cette mission s'inscrivait aussi bien dans le cadre du rôle que doit jouer la société civile au cours du processus de l'EPU, car les gouvernements ont toujours peint un tableau positif de la situation des droits de l'homme alors que le terrain offre une situation catastrophique.

La délégation était conduite par Mme Justine MASIKA BIHAMBA (une lauréate du Prix Tilip 2008 du Gouvernement des Pays Bas). Elle était constituée de 4 personnes dont 2 hommes et deux femmes.

## II. Objectifs de la mission

La mission avait comme objectifs globaux :

Amener les Etats siégeant au Conseil des droits de l'Homme à adopter les recommandations contenues dans le rapport alternatif des ONGs du Nord-Kivu avec une attention particulière sur l'installation et au fonctionnement des chambres pénales mixtes en RDC comme alternative à l'impunité ; l'adoption d'une loi protégeant les défenseurs des droits de l'homme ; tenir compte des violations des droits de l'homme commises dans les carrières minières lors de l'exploitation et la question de l'implication des femmes dans tous les programmes étant que bénéficiaires et actrices ;

Amener le gouvernement congolais à présenter la situation des droits de l'homme proche de la réalité de terrain et prendre des engagements en vue d'un changement positif de la situation du terrain

### III. ACTIVITES STRATEGIQUES

Pour atteindre les objectifs nous assignés, la délégation a entreprise diverses activités en terme d'actions stratégiques afin de favoriser et ou faciliter le déroulement de la mission, ainsi que l'atteinte des objectif ; il s'agit entre autres, celles qui suivent :

Elaboration du rapport alternatif de 10 pages par les ONG de la société civile du Nord Kivu et envoi de celui-ci au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en avril 2009 et en a accusé réception ;

Mobilisation des fonds pour le déploiement d'une délégation forte à Genève en décembre 2009 afin de soutenir le dit rapport via une diplomatie agissante (contacts formels et informels) auprès des missions diplomatiques et des représentants des ONGs internationales aux fins de leur faire comprendre la situation réelle de terrain. Pour ce faire, la délégation a mis à profit les relations du point Focal Mme Justine BIHAMBBA, qui a contacté le Ministère des affaires étrangères du Pays Bas pour un appui financier.

Partenariat avec la Commission Justice et Paix des Pays Bas dans le cadre de l'accompagnement technique fourni à la délégation et Cordaid via la collaboration de ces deux ONG pour les accréditations des membres de la délégation au pré du Conseil; il sied de signaler que le Directeur de la Commission JUSTICE ET PAIX du Pays Bas a fait un déplacement de La Haye à Genève pour faciliter non seulement l'obtention des cartes d'accréditation mais aussi l'obtention de certains Rendez vous au pré des tiers, cela avec le concours de la Chargée du programme Paix et réconciliation au sein de Justice et Paix

Participation à la conférence sur le DDR et le genre qui a eu lieu à La Haye en date du 25 Novembre 2009, cela afin de renforcer les arguments sur les questions relatives à l'implication de la femme dans les programmes de développement. Il sied de préciser que cette conférence a été organisée par Justice et Paix pays Bas au cours de laquelle deux membres de la délégation ont pris part, il s'agit de Me KATHUNGU Cathy de l'ONG FJDF qui a développé le thème : et Mr Flavien CIZA de l'ONG APROSEM, qui a exposé sur le thème : L'expérience des ONG de la Société Civile Congolaise impliquées dans le processus DDR : Réalisations, difficultés et perspectives, cas du Kivu

Participation à un atelier de renforcement des capacités des membres de la délégation en matière de plaidoyer et lobbying pendant 2 jours

Harmonisation des points de vues en vue d'une vision commune durant tout le processus ;

Sélection des messages prioritaires en terme des thématiques qui ont fait l'objet de tous les entretiens ;

La distribution des taches entre les membres de la délégation en terme de thématique et rôle : Modérateur, rapporteur et observateurs ;

Des contacts informels avec les diplomates et autres responsables étatiques et non étatiques présents à Genève avec comme sujet d'entretien les cinq messages prioritaires choisis pour leur appui diplomatique, technique et financier ;

Une déclaration générale sur la situation des droits de l'homme au Nord-Kivu a été faite par la délégation ;

Une conférence de mise au point a été tenue juste après la présentation du rapport de la RDC à Genève en date du 3 Décembre 2009 par trois membres des délégations des ONGs du Nord-Kivu, Sud Kivu et Kinshasa, elle a été facilitée par le délégué de l'ECOSOC avec l'appui matériel de l'ONGI Réseau Oeucumenique de l'Afrique Centrale.

Participation à une émission radiodiffusée à Genève sur la situation des droits de l'homme en RDCongo

#### **IV. THEMATIQUES DEVELOPPEES AU COURS DES DIFFERENTS ENTRETIENS**

1. Installation et fonctionnement des chambres pénales mixtes au sein juridictions de RDC comme alternative à l'impunité ;
2. L'adoption d'une loi protégeant les défenseurs des droits de l'homme en RDC;
3. L'exploitation des ressources naturelles : les mines et les violations des droits de l'homme ;
4. L'implication des femmes dans tous les programmes étant que bénéficiaires et actrices ;
5. La problématique de non exécution des jugements rendus des cas des violences sexuelles et les frais de réparation

#### **V. MISSIONS DIPLOMATIQUES ET AUTRES RESPONSABLES ETATIQUES ET NON ETATIQUES PRESENTS A GENEVE**

La représentation permanente de la Belgique

La représentation du saint siège

La mission permanente de la Cote d'Ivoire

La représentation de l'Angleterre

Le rapporteur spécial chargé des violences sexuelles

Les ONGs de droits humains ayant leurs sièges à Genève : Franciscans International, Le Service International des droits de l'Homme, Le réseau Oeucumenique de l'Afrique Centrale et DiakonieBundesverband

#### **VI. DE LA PRESENTATION DU RAPPORT DE LA RDC**

Le gouvernement de la RDCongo, via son Ministre de droits humains en la personne de son Excellence Monsieur Yupio KAKURA WAPOL a présenté pendant une durée d'une heure comme tous les autres Etats en date du 3 Décembre 2009 son rapport sur la situation des droits de l'homme en général. Details cfr rapport RDC

A cette occasion les divers Etats qui ont pris part à la session lui ont posé et adressé une série des questions et des recommandations afin de bien comprendre pour certains quelques faits qui ont été évoqués par d'autres acteurs comme la société civile nationale et internationale et pour d'autres dans le but de lui demandé de tout faire pour améliorer la situation des droits humains de la populations congolaise en générale et des groupes vulnérables en particulier.

Il faut signaler que chaque Etat n'avait droit à 2 minutes pour poser ses questions et ou adresser des recommandation à l'Etat Congolais. Le président du conseil a encore accordé l'occasion à la délégation de la RDC pour pouvoir fournir des éclaircissements à ceux là qui ont posé des questions et se prononcer d'une manière ou d'une autre sur l'ensemble des recommandations formulées par les différentes délégations, ce la avant de revenir au mois de mars pour la présentation des recommandations acceptées, ainsi que les engagements.

Toute fois, il a été remarqué que beaucoup des pays ont pu poser les préoccupations de la société civile, même s'il ne manque jamais des alliés dans tous les cas de la vie. Certaines délégations permanentes de certains pays ont intégré les idées de la délégation de la société civile.

Le gouvernement a pu reconnaître quelques failles de sa part, quand bien même il a pris longtemps pour parler des avancées significatives qui avaient le caractère en terme des lois et Projets, car il n'y avait presque pas de concret dans faits présentés.

## **VII. QUELQUES QUESTIONS PERTINENTES ADRESSEES AU GOUVERNEMENT DE LA RDC PAR CERTAINS ETATS**

La sécurité et la protection des défenseurs des droits de l'homme en RDC, surtout pour la partie l'EST

L'impunité qui bat record au pays

La corruption qui est devenue monnaie courante voir même un fléau en RDC

La problématique de la circulation et la détention illégale des armes

La loi sur l'abolition de la peine de mort

Les relations de coopération avec la CPI

Les résultats de la politique de la tolérance zéro

La liberté de presse et d'expression

La réforme globale de la justice et des services de sécurité

Les stratégies nationales de lutte contre les vs

Les mécanismes de protection des enfants et de femmes, ainsi que d'autres groupes vulnérables, tel que les handicapés

L'implication effective de la société civile dans l'élaboration du rapport sur les DH

Les mécanismes de vérification au sein des FARDC, des faits infractionnels commis par les militaires

La question des conditions de retour des IDPs et des réfugiés

L respect des accords de paix et autres

L'application effective des lois et textes existants nationaux et internationaux

### VIII. LECONS APPRISES

Le rôle de la société civile dans le processus de l'EPU sur la situation des droits de l'homme est d'une importance capitale, il a été reconnu par les gouvernements qui ont pris part aux travaux du conseil ; des ouvrages existent pour l'orientation des ONGDHO intéressées en la matière ;

Le travail de plaidoyer au pré des missions permanentes doit prendre en compte les points de vues des ambassades accréditées en RDC ;

Plusieurs pays sont intéressés de la question des souffrances de la population congolaise et voudraient que le Gouvernement de la RDC fournisse beaucoup d'effort pour améliorer la situation sur terrain ;

D'autres part, un certain nombre d'entre les pays qui ont pris part à la session et qui ont eu a exploité les différentes soumissions de la société civile sur la situation des droits de l'homme en RDC ;

Le travail en synergie est d'une importance capitale dans le cadre du plaidoyer de niveau international et même de niveau local

### IX. DIFFICULTES RENCONTREES

### X. SUGESTIONS

### XI. CONCLUSION

### XII. ANNEXES :

Liste des activistes de la RD LISTE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AUTEURS DE LA DECLARATION

N°	Prénom + Nom de famille	Organisation	Coordonnées
1	Flavine Chiza	APROCEM	irflacigwaz@yahoo.fr
2	Cathy KATUNGU FURAHA	Femmes Juristes pour les droits de la Femme et des Enfants	femmesjuristesbutembo@yahoo.fr

3	Justine MASIKA BIHAMBA	Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles (SFVS)	justinekascoth@yahoo.com +243(0)813179957
4	Delly MAWAZO SESETE	Centre de Recherche sur l'Environnement la Démocratie et les Droits de l'Homme	<a href="mailto:creddho@yahoo.fr">creddho@yahoo.fr</a>
5	Thierry KAMBERE KATSONGO	Global Rights	grjustice@gmail.com +243(0)81 508 69 69
6	Floribert CHEBEYA	Voix des Sans Voix	<a href="mailto:vsv ONGDH@yahoo.fr">vsv ONGDH@yahoo.fr</a> Tél : +243998322387
7	Kizito Mushizi	Radio Maendeleo	+243(0)81 51 96 863 kizmush@yahoo.fr
8	Dr. Jean-Gottfried Mutombo	Justice, paix et sauvegarde de la création ECC-MEU	<a href="mailto:Johan_mut@yahoo.fr">Johan_mut@yahoo.fr</a> Tél : +243813401117
9	Nathalie van Schagen	Justice et paix Pays Bas	n.van.schagen@justitiaetpax.nl
10	Yao Agbetse	Franciscans Intenational	<a href="mailto:yaho@fiop.org">yaho@fiop.org</a> +41(0)22 740 24 33
11	Julie Gromellon	Fédération Intenationale pour les Droits de l'Homme	jgromellon@fidh.org